

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 907

Artikel: Vieillir et travailler : l'AVS des démographes
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AVS des démographes

(ag) J'aime — ce n'est pas un goût dénaturé — parcourir les études et les rapports des démographes. Ils parlent de choses simples et sûres; leur science a pour base le recensement, où se comptent les têtes; l'abstraction du chiffre cache une réalité humaine: sous le nombre, la vie. Dès lors, les prévisions ou les projections ne sont ni futuristes, ni science-fictionnelles. Les démographes rappellent aux hommes politiques, qui pensent en terme court, les conséquences de leur décision déployées jusqu'à la fin d'une vie d'homme.

C'est, par exemple, une autre approche qui tient en cette seule phrase banale: les bénéficiaires des rentes AVS en 2040 sont déjà nés.

Donc, si vous partagez mes goûts, vous lirez avec intérêt le rapport, commandé par les quatre partis dits gouvernementaux à l'Office fédéral de la statistique, intitulé: *L'influence de l'évolution démographique sur le financement de l'AVS* (18 mars 1988).

Méthode

Toute précision à long terme à partir d'une donnée fondamentale suppose que les autres (ou presque tous les autres) paramètres demeurent constants. C'est la nécessaire hypothèse de travail décidée au départ.

Mais. Même la démographie ne peut garantir l'évolution de la fécondité ou le niveau des migrations. Et que dire des données économiques: une crise grave réduirait fortement les cotisations; l'inflation peut aussi fausser les données. Restent les variables politiques. Que décideront le législateur et le peuple: un abaissement de l'âge de la retraite? Une augmentation des subventions des pouvoirs publics?

La part d'inconnu est donc forte; par méthode, elle est réputée sans surprise pour mieux faire ressortir l'évolution «naturelle».

Les limites de la projection à long terme sont clairement avouées dans le rapport fédéral: *Il faut considérer, en tout état de cause, que plus l'on s'éloigne des valeurs de référence du présent, plus l'incertitude quant à l'évolution s'accroît.*

Aussi, pour les années au-delà de 2010, les scénarios ont surtout un caractère de démonstration. Et pourtant, comme déjà dit, les rentiers de l'an 2040 sont nés.

Espérance de vie

Parmi les quelques variables que les experts ont laissé bouger, il y a celle de l'espérance de vie.

Dans leur scénario principal, ils ont supposé que celle des hommes, au moment de leur naissance, augmentera de 73,4 à 76,2 ans et celle des femmes de 80,1 à 82 ans. Mais ils n'ont pas exclu l'hypothèse du «vieillessement accru». Elle n'est pas irréaliste: elle prolonge jusqu'en 2010 les tendances des années 1970-1983. Espérance à la naissance de 77,4 ans pour les hommes et de 84,6 ans pour les femmes. Sur la base de la loi actuelle et au moment de prendre leur retraite, les femmes pourraient compter vivre encore 25,5 ans et les hommes 17,8 ans.

Les rapports population active/population rentière en seraient bouleversés. Il y aurait presque un rentier pour deux actifs.

Inutile donc d'accuser l'influence ouverte ou souterraine du socialisme ou du socialisme à froid. Il n'y aura pas extension de l'Etat-Providence par influence idéologique; il y aura une situation de fait déjà programmée, se déployant.

Par rapport au produit national brut de 1985, la part des versements de l'AVS passera de 5,9% en 1986 à 10,4% en 2025.

Le nombre des cotisants va se stabiliser à partir de 1996, pour décroître jusqu'en 2040. En francs 1985, les versements de rentes passeront de 14 à 25 milliards; la contribution des pouvoirs publics de 2,9 à 5,2 milliards. Et le déficit s'ouvre dès 1991 pour atteindre 9 milliards en 2040.

Ce chiffre, même s'il impressionne, n'a rien qui effraie pour autant que l'économie demeure prospère, améliore sa productivité et que la solidarité nationale joue en plein.

Les experts soulignent d'ailleurs qu'une forte amélioration des revenus réels soulagerait l'AVS: en effet, les rentes ne suivent pas la hausse des salaires, alors que les cotisations, elles, augmentent automatiquement et proportionnellement. Ils attirent ainsi l'attention sur un nouveau phénomène — enrichissez votre vocabulaire économique — celui de la «dégression à froid».

La part des étrangers

La Suisse a une population active forte grâce aux travailleurs étrangers. L'effet jusqu'ici a été bénéfique pour l'AVS.

Mais dès 1990 vont apparaître un nombre considérable de bénéficiaires étrangers. C'est la forte vague des migrants des années 1960-1970.

Dès l'an 2000, les rentes versées aux étrangers surpasseront les cotisations que les autres étrangers paieront. Les rentes versées, à ce titre, atteindront 22,6% du montant total en 2040.

Souhaitons que ne se développe pas à ce moment une nouvelle forme de xénophobie, activée et motivée par les plus mauvaises raisons, prétextant par exemple que les étrangers dépensent cet argent chez eux tout en bénéficiant d'un taux de change suisse favorable, etc...

Mais les secteurs économiques qui ont bénéficié de cette main-d'œuvre prête à l'emploi lors des années de surchauffe auront encaissé depuis longtemps leur bénéfice personnel, tout en laissant à une autre génération le financement de cette charge à retardement. Peut-être aurait-il été sage de leur demander d'emblée, au titre du financement de l'AVS, une contribution spéciale.

Que feront les partis gouvernementaux de ce rapport?

Expertise passionnante. Elle donne des faits inéluctables; elle laisse aux hommes politiques leurs responsabilités propres. Leur marge de décision reste grande. Mais peut-être est-ce là l'exercice le plus difficile: devoir choisir sans pouvoir faire l'autruche.

Une certitude: il n'y a pas de scénario catastrophe et le champ de la solidarité reste largement ouvert. ■